



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 17 mars 2026

Etaients présents : Denis MADELINE Maire-Adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-Adjoint, Séverine NICOLAS, Joël HAMELIN, Eric CERDAN, Virginie LEGENDRE, Marie-Laure BLIN, Jean-Marc CHANDEBOIS, Sandrine LAFORET, Hugo FRANCHET, Corinne LEGENDRE, Véronique KARABEDOW

Eric CERDAN est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 13 Election du maire sous la présidence du doyen d'âge du conseil municipal

- Vu l'article L2122-4 du code général des collectivités territoriales qui dispose :
- Vu l'article L2122-7 du code général des collectivités territoriales qui dispose :

Il est procédé à l'élection du maire.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide
D'élire le maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Candidat déclaré : Philippe BLUTEL

1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15
A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître :	03
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :	12
Majorité absolue des suffrages exprimés :	07

A obtenu : M. Philippe BLUTEL	12
-------------------------------	----

Est élu : M. Philippe BLUTEL, maire de la commune de SAINT-HILAIRE-LE-CHATEL

Philippe BLUTEL
Maire

Eric CERDAN
Secrétaire

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 15

Présents : 15

Pouvoir(s) : 00

Votants : 15

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....